

## Chers producteurs, chers intéressés,

Le voici donc, le rapport sur le marché laitier de la Commission européenne pour l'année 2014. Le travail de la Commission se base sur le paquet lait, élaboré en vue d'assurer l'avenir du secteur laitier après la fin du régime des quotas. En 2014 et en 2018, le paquet lait prévoit la publication, par la Commission européenne, d'un rapport sur la situation du marché et la mise en œuvre des mesures prévues.

Ce qui pourrait sembler de routine ne va en aucun cas de soi. Seule la pression sans relâche de la part de l'EMB et des producteurs réunis en son sein a poussé la politique à réfléchir sérieusement au développement du marché laitier.

Quels sont les messages clé dudit rapport ?

1. L'évolution du marché est actuellement positive et une telle tendance se dessine également à moyen terme. De fortes fluctuations du marché sont toutefois possibles
2. Il s'est avéré que le développement positif du marché n'a pas incité les producteurs à adhérer à des organisations de producteurs
3. Les résultats de la conférence sur le secteur laitier de septembre 2013 sont encore en cours d'analyse
4. Il est encore trop tôt pour évaluer les effets du paquet laitier, en particulier pour les zones défavorisées
5. La Commission exprime de sérieux doutes par rapport au fait si le filet de sécurité existant (stockage, restitutions à l'exportation) sera suffisant après l'abolition des quotas en mars 2015
6. La Commission à l'intention de continuer de stimuler et d'accompagner les discussions et le processus de décision quant à l'installation d'instruments de crise supplémentaires.

D'une manière générale, l'accent est mis sur l'objectif politique du maintien d'une production laitière durable sur l'ensemble du territoire de l'UE. Il s'agit d'éviter un processus de concentration dans les zones les plus productives. En outre, la Commission affirme posséder des « compétences de réserve » en cas de crises majeures, sans toutefois approfondir la question.

Comment faut-il évaluer le rapport de la Commission d'un point de vue des producteurs ?

L'évaluation positive du développement du marché n'est pas surprenante. Celle-ci correspond à la situation actuelle et on devait donc s'y attendre. En revanche, ce qui est plus surprenant, c'est que la Commission fait clairement référence aux risques du marché. Elle en déduit la nécessité d'instruments de crise supplémentaires, ce qui correspond également à la position de l'EMB.

Le concept de crise pour l'après quotas laitiers décidé par l'assemblée générale de l'EMB en avril de cette année allait déjà dans ce sens. Il s'agit maintenant, le rapport de la Commission à l'appui, de réunir une majorité politique en faveur de ce concept de crise.

*Romuald Schaber (Président de l'EMB)*

## EMB Bulletin Juillet 2014

- Rapport de l'UE sur le marché laitier
- Conseil de l'agriculture: Désaccord des ministres de l'agriculture  
Etude: Le prix de lait néerlandais est loin de couvrir les coûts de production  
Entretien avec Maria Heubuch :
- Depuis la ferme au Parlement européen
- Situation actuelle de la production laitière en Irlande  
EMB Calendrier

## Contact

**EMB - European Milk Board asbl**

Rue du Commerce 124  
B-1000 Brussels

Phone.: +32 - 2808 - 1935

Fax: +32 - 2808 - 8265

[office@europeanmilkboard.org](mailto:office@europeanmilkboard.org)

[www.europeanmilkboard.org](http://www.europeanmilkboard.org)

## Rapport de l'UE sur le marché laitier

source: wikicommons

Le 13 juin, la Commission européenne a publié son rapport sur le marché laitier, attendu avec impatience par les acteurs du marché. La situation actuelle du marché du lait de l'UE y est décrite comme favorable et les perspectives à moyen terme comme bonnes, même s'il de fortes fluctuations

du prix récurrentes sont probables.

### Revendication d'instruments de crise

Malgré les perspectives globalement positives et des possibilités de croissance dans les années à venir, la Commission, dans son rapport, exprime également des doutes « quant à la capacité du cadre réglementaire de l'UE à faire face à une extrême volatilité du marché ou à une situation de crise après la fin du régime des quotas, notamment en vue d'assurer le développement équilibré de la production de lait dans l'ensemble de l'Union européenne et d'éviter une concentration extrême dans les zones les plus

productives. »

Le nouvel observatoire « aidera la Commission à suivre les évolutions du marché, à déployer les 'dispositions relatives au filet de sécurité' de manière proactive et à réagir aux circonstances exceptionnelles. » La Commission propose en outre de renforcer les instruments existants dans le cadre de l'observatoire du marché, afin de maintenir la production laitière en situation de crise, d'offrir un soutien aux régions défavorisées et d'éviter une forte augmentation de la production.

Le rapport confirme que la Commission prévoit de poursuivre les discussions sur une solution de ces problèmes et qu'elle se penchera sur la possibilité d'instruments supplémentaires. La Commission estime que davantage d'analyses sont nécessaires pour soutenir le secteur laitier de manière efficace.

### Des contrats obligatoires

Le rapport confirme que les contrats entre agriculteurs et transformateurs sont devenus obligatoires dans douze États membres (Bulgarie, Chypre, Croatie, Espagne, France, Lettonie, Lituanie, Hongrie, Italie, Portugal, Roumanie et Slovaquie) et que, dans deux autres (Belgique et Royaume-Uni), des codes de bonne conduite ont été conclus entre les organisations de producteurs et de transformateurs.

*Regina Reiterer (EMB)*

---

## Conseil de l'agriculture: Désaccord des ministres de l'agriculture

Les 16 et 17 juin, les membres du Conseil de l'agriculture se sont penchés sur des questions relatives à l'avenir du marché laitier et ont procédé à une évaluation du rapport de la Commission européenne sur le marché laitier.

source: wikicommons

### **Les ministres de l'agriculture reportent la décision sur la correction de la teneur en matière grasse et des instruments de crise**

Des discussions ont porté notamment sur la revendication de mesures supplémentaires dans le cadre de « l'atterrissage en douceur » pendant la dernière année du régime des quotas. Un des points de discordance entre les ministres de l'agriculture était la correction de la teneur en matière grasse. Certains États membres (dont l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Danemark, l'Irlande et les Pays-Bas) revendiquent une adaptation de la correction de la teneur en matière grasse. Cela correspondrait à une augmentation des quotas laitiers et à une réduction des sanctions. La France, la Hongrie, l'Italie, le Portugal, la République tchèque, le Royaume-Uni, la Slovaquie et la Suède se sont prononcés contre une adaptation du coefficient de teneur en matière grasse, car cela pénaliserait les producteurs qui respectent les quotas.

Le Commissaire à l'agriculture Dacian Cioloș s'est dit prêt à une correction du facteur de matière grasse, sous condition d'un large consensus entre les États membres. Après une discussion infructueuse, la décision fut reportée à la prochaine réunion du Conseil sous la Présidence italienne.

### **Désaccord sur la gestion de crises**

Au sein du Comité spécial agricole (CSA) qui a précédé le Conseil des ministres, la France s'est prononcée en faveur d'instruments de crise supplémentaires dans le cadre de l'observatoire du marché laitier. Il s'agirait de définir plusieurs niveaux de crise et de mettre en place des instruments de crise appropriés (notamment le stockage, la participation des organisations de producteurs, la publicité et des paiements anticycliques). L'Espagne et l'Italie soutiennent la position française. Les pays à tendance libérale, tels que l'Allemagne, l'Irlande, le Danemark et les Pays-Bas, rejettent quant à eux cette proposition.

*Regina Reiterer (EMB)*

---

## **Etude: Le prix de lait néerlandais est loin de couvrir les coûts de production**

source: DDB

Le 24 juin, le Dutch Dairymen Board (DDB) a présenté les résultats de l'étude relative aux coûts de production d'un litre de lait aux Pays-Bas. Avec un prix de revient de près de 45 cents en 2013, les coûts de production pour un litre de lait sont bien supérieurs au prix moyen payé au producteur en 2013, qui s'élevait à 37 cents. Cela correspond à un déficit de 16 pour cent au niveau de la couverture des coûts, rien que pour l'année 2013.

L'étude se base sur les données collectées et chiffrées par l'UE dans le Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA) qui est reconnu par tous les Etats membres de l'UE. Etant donné que cela prend trois ans à la Commission pour présenter les résultats, il est difficile d'avoir une discussion de fond sur la situation de l'élevage laitier. Celle-ci repose uniquement sur des hypothèses et des impressions, avec comme point départ le prix du lait payé au producteur. Or cette hypothèse est incomplète et, en vertu du prix de revient calculé, erronée.

Cette étude est aussi unique en son genre par le fait que, pour la première fois, on calcule une compensation du coût de main d'œuvre pour l'éleveur laitier indépendant ainsi que ses auxiliaires familiaux, qui ne repose pas sur des hypothèses forfaitaires. La compensation du coût de main d'œuvre que le DDB a fait calculer, renvoie à une tarification du « BV Nederland ». Les fonctions et responsabilités d'un éleveur laitier sont estimées sur le marché en recourant à une banque de données de 2 millions de contrats de travail.

L'érosion des exploitations laitières néerlandaises en raison d'un prix du lait structurellement trop bas, a déjà eu comme conséquence que depuis l'année 2000, 37% des exploitations laitières néerlandaises ont fermé leurs portes. Etant donné le niveau trop peu élevé des prix de vente obtenus par les producteurs agricoles, les Pays-Bas se caractérisent entretemps par un important phénomène de vieillissement. Les exploitations familiales sont en voie de disparition, et avec elles, les caractéristiques du secteur.

#### **Contexte :**

La méthode utilisée pour calculer le coût de production d'un litre de lait aux Pays-Bas, a été conçue en 2012 par le Bureau allemand d'agriculture et de sociologie agricole BAL (Büro für Agrarsoziologie & Landwirtschaft) à la demande du European Milk Board (EMB) et du MEG Milch Board. Le prix de revient d'un litre de lait en Allemagne, a d'abord été calculé et publié en janvier 2013. Les résultats pour la France ont suivi en janvier 2014.

L'étude intégrale pourra être téléchargée sur [www.ddb.nu](http://www.ddb.nu).

*Sieta van Keimpema (EMB vice-présidente)*

---

**Entretien avec Maria Heubuch : Depuis la ferme au Parlement européen**

Madame Maria Heubuch (55) est agricultrice à titre principal à Leutkirch, dans le Sud de l'Allemagne. Pendant 16 ans, elle a présidé l'association membre de l'EMB AbL (Arbeitsgemeinschaft bäuerliche Landwirtschaft). Lors des élections européennes du 25 mai de cette année, elle occupa la onzième position sur la liste du parti écologiste allemand et fut élue au Parlement européen. Il se pourrait qu'elle devienne bientôt l'une des membres de la Commission de l'agriculture du Parlement européen.

source: Florian Jaenicke

**Madame Heubuch, le 25 mai vous avez été élue au Parlement européen pour le parti écologiste allemand. Quels étaient vos motifs de vous présenter en tant que candidate aux élections européennes ?**

Cela fait plus de 30 ans que je suis active dans le domaine de la politique agricole – depuis des groupements régionaux jusqu'au niveau national, dans le cadre de l'association AbL. Celle-ci est d'ailleurs également active au niveau européen, par le biais de l'EMB. Je bénéficie du soutien des agriculteurs, qui s'est accentué encore davantage au cours des années. Lorsque j'ai eu l'occasion de passer du niveau des associations à un niveau de décision supérieur, j'ai voulu saisir l'opportunité.

**Quels sont les sujets qui vous tiennent à cœur dans la politique agricole ?**

Le maintien des exploitations familiales me tient très à cœur — je lutte avec toutes mes forces contre l'abandon massif de fermes. Les fermes constituent notre lieu de travail, notre vie. Nous, les agriculteurs, avons besoin d'être autonomes et indépendants. Nous devons garder notre liberté économique. Dans le secteur de l'engraissement, nous assistons actuellement à une dépendance sans précédent des acheteurs et des fournisseurs – je ne veux pas imaginer une situation similaire dans la filière laitière. La préservation du sol, le respect de l'environnement et la diversité des structures constituent également des thèmes importants.

**Vous-même avez 40 vaches laitières dans votre exploitation. Quels objectifs vous êtes- vous fixés pour les producteurs laitiers, en tant que députée européenne ?**

Nous, les agriculteurs, devons être à même de négocier avec nos partenaires sur un pied d'égalité. Selon moi, une participation égale au marché est primordiale. Il y a certaines conditions qui peuvent nous compliquer ou nous faciliter la vie. Au Parlement européen, ma contribution peut être d'y apporter le côté pratique. Que signifient les réglementations de l'UE dans la pratique ? Quelles implications ont-elles concrètement pour les exploitations ? Apportent-elles un soutien aux agriculteurs ou leur compliquent-elles la vie ?

**Quelles sont les attentes qu'ont vos collègues agriculteurs envers vous ?**

J'ai énormément de soutien dans la région. Déjà pendant la période électorale, j'ai bénéficié d'une aide considérable, tant sur le plan intellectuel qu'en pratique, sur la ferme. Mes amis et mes collègues fermiers sont réalistes. Ils sont conscients que je ne pourrai pas changer le monde d'un jour à l'autre. Mais ils savent que mes intentions sont honnêtes, que je prends mon rôle au sérieux et que j'ai beaucoup d'énergie. Et ils feront en sorte que je garde les pieds sur terre.

*Regina Reiterer (EMB)*

---

## **Situation actuelle de la production laitière en Irlande**

source: wikicommons

Au mois de mai, la grande majorité des laiteries en Irlande a payé 37 centimes par litre de lait (TVA comprise), tandis que deux laiteries ont maintenu le prix de 39 centimes et d'autres ont payé un prix inférieur de 1 ou 2 centimes.

La saison de l'ensilage est bien entamée ; une grande partie des premières récoltes est terminée. Grâce au beau temps et aux excellentes conditions, les récoltes étaient bonnes et la production de lait a augmenté considérablement. Une grande partie des exploitations ont largement dépassé leurs quotas. De plus, au vu de la fin du régime des quotas, un nombre considérable de vêlages de génisses est prévu au printemps prochain. Nous nous attendons dès lors à un important super-prélèvement au mois de mars prochain.

La production de viande bovine constitue la principale activité secondaire des exploitations laitières en Irlande. Au cours des douze derniers mois, le prix de la viande bovine a diminué de 10 à 20 pour cent, ce qui a entraîné d'importantes pertes pour les exploitations concernées.

*Paul Smyth (ICMSA)*

---

## EMB Calendrier

Veillez trouver ci-dessous un aperçu des principales réunions du Comité directeur de l'EMB au mois de juillet 2014 :

- 1.07.: Réunion du Comité directeur à Bruxelles
- 14.-15.07.: Réunion stratégique européenne sur le TTIP (et l'AECG)
- 16.07.: Présentations des parties prenantes sur le TTIP (DG Commerce)
- 24.07.: Groupe d'experts sur l'observatoire du marché laitier

---

European Milk Board ASBL

Rue de la Loi 155

B-1040 Bruxelles

Tel: +32 (0)2808 1935

Fax: +32 (0)2808 8265

Mail: [office@europeanmilkboard.org](mailto:office@europeanmilkboard.org)

Document-URL: <http://www.europeanmilkboard.org/https://www.europeanmilkboard.org/francais/bulletin-juillet-2014.html>